

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKS LA VICTOIRE »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON SUD, Lot 528, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKS LA VICTOIRE »

Objet : Transport public de personnes et de marchandises, Immobilier, vente de vêtements, commerce général, import-export, prestation de service divers.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON

NIANGON SUD, Lot 528, Ilot 05

Dirigeant(s) M ADOU KOUASSI SEDRIC-ORLANDO
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09203 du 18/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60380/GTCA/RC/2023 du 18/08/2023

